



COMMUNIQUÉ RELATIF À LA SÉANCE INAUGURALE DE LA 1^{ère} LÉGISLATURE DE LA 5^{ème} RÉPUBLIQUE

Madame la Première Vice-Présidente du Conseil National de la Transition informe l'opinion publique nationale et internationale de la tenue de la séance inaugurale de la première Législature de la Cinquième République le **vendredi 17 juillet 2026 à partir de 8h 00**, dans la Salle des Congrès du Palais du Peuple, conformément au décret D/2026/0217/PRG/SGG du 10 juillet 2026, de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

À cet effet, les Honorables Députés, les partis politiques agréés en République de Guinée, les organisations de la société civile sont priés de bien vouloir retirer leur carton d'invitation au Cabinet de Monsieur le Secrétaire général du Conseil National de la Transition, à compter du jeudi 16 juillet 2026 à partir du 10 heures.

Les Conseillers nationaux sont, quant à eux, invités de se mettre en rapport avec l'Honorable Mory DOUNOH, Secrétaire parlementaire du CNT pour le retrait de leur carton d'invitation.

Sont invités à prendre part à cette séance inaugurale :

- Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Monsieur le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Monsieur le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Messieurs les anciens Premiers Ministres ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;

- Les Chefs des Missions diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Mesdames et Messieurs les Maires des 13 Communes de Conakry ;
- Madame la Présidente du Conseil National des Femmes de Guinée ;
- Monsieur le Président du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Partis politiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Centrales syndicales ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Mesdames et Messieurs les Anciens membres du CTRN, du CNT de 2010 et du CNT de 2022 ;
- Vénérés Chefs religieux ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Madame la Première Vice-présidente invite l'ensemble des personnes concernées à prendre toutes les dispositions utiles afin de contribuer au bon déroulement de cette cérémonie historique, marquant l'ouverture officielle de la première législature de la Cinquième République.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables députés est exigée.

Conakry, le 15 Juillet 2026



Hon. Maïmouna YOMBOUNO BANGOURA